



Paris, le 3 mai 2010

## INFORMATION PRESSE

### RASSEMBLEMENT DES SALARIES DE LA FILIERE EOLIENNE LE 4 MAI A PARIS

**A partir du 4 mai prochain, les députés examineront le projet de loi « Grenelle 2 ». Ce projet, dans sa version actuelle, comporte des dispositions qui menacent plusieurs milliers d'emplois dans la filière éolienne.**

Pour la première fois de son histoire, la filière éolienne se rassemblera pour exprimer son inquiétude. Salariés de l'industrie, des fabricants et sous-traitants, salariés des sociétés de développement et des bureaux d'étude, se rassembleront le 4 mai à partir de 11h, jour du début de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi « Grenelle 2 », place Fernand Mourlot - Paris XIV, près de la gare Montparnasse.

Le cortège se dirigera vers le boulevard Saint-Germain, pour se rendre devant le Ministère de l'écologie.

10 000 personnes travaillent déjà dans l'industrie éolienne en France. Elles pourraient être 20 000 dans deux ans et 60 000 en 2020, si les engagements du Grenelle de l'environnement sont respectés. Or, le projet de loi Grenelle 2 contient plusieurs dispositions qui, si elles sont adoptées, diviseront par deux le rythme de développement du parc et remettront en cause le développement de la filière éolienne, les emplois qu'elle a déjà générés et les 50 000 nouveaux emplois qu'elle est à même de créer.

Les organisateurs ont précisé qu'ils ne souhaitent aucune présence politique lors de ce rassemblement.

Les porte-parole de la filière se tiendront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les enjeux de l'énergie éolienne en termes d'emplois et d'industrie et sur les raisons de ce rassemblement.

Pour organiser ces rencontres, vous pouvez contacter :

Françoise JOUET, responsable de la communication

06 07 38 52 79

[francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)

Damien MATHON, Secrétaire Général

06 98 47 27 18

[damien.mathon@enr.fr](mailto:damien.mathon@enr.fr)